COMMUNIQUE DE PRESSE- INTERNET
Grand Besançon Métropole : Gestion des déchets

Dans le contexte de crise sanitaire liée au Coronavirus, Grand Besançon Métropole informe les habitants des dispositions prises dans le plan de continuité du service de gestion des déchets.

Information du public

Les usagers seront régulièrement tenus informés des évolutions de service par voie de presse et sur le site Internet de Grand Besançon Métropole (www.grandbesancon.fr).

Collecte : réorganisation des tournées

- **Les tournées de collecte des déchets résiduels** ont lieu normalement dans toutes les communes;

- **Collecte sélective**
  - A partir du jeudi 19 mars, l**es tournées de collecte de déchets recyclables** sont suspendues dans l'habitat pavillonnaire

- Les tournées de collecte des déchets recyclables sont maintenues dans l'habitat collectif ;

- NB : pour les habitants du centre-ville de Besançon, il sera toujours possible de déposer les emballages ménagers recyclables dans les conteneurs d'apport volontaire des stations de tri qui seront collectées ;

- **La collecte sélective du verre et la collecte des textiles, chaussures, maroquinerie** en apport volontaire sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.
  Ces déplacements n'étant pas autorisés par le gouvernement, merci de conserver le verre à recycler, et tous les matériaux textiles à votre domicile en vue de la reprise de la collecte sélective à une date ultérieure.

Déchetteries (Sybert)

Toutes les déchetteries du Sybert sont actuellement fermées.

Ces déplacements ne sont pas autorisés par le gouvernement. Nous vous invitons à conserver vos déchets chez vous temporairement et à ne surtout pas les mettre dans le bac à déchets résiduels ou bac de tri.

Chalets de compostage (Sybert)

Tous les chalets de compostage sont inaccessibles.

Nous vous rappelons que tout dépôt de biodechets sur la voie publique est interdit et passible d'une amende.

Rappels des consignes importantes pour la sécurité des agents de collecte et du centre de tri

- Les mouchoirs jetables, masques chirurgicaux, lingettes,....présentent un risque infectieux non négligeable. Ils doivent être jetés dans des sacs fermés, puis déposés dans le bac à déchets résiduels : SURTOUT NE PAS METTRE DANS LE BAC DE TRI

- **Déchets de soins : Rappel consignes**
  Tout déchet de soin piquant, coupant ou perforant doit être collecté dans des boîtes hermétiques adaptées et gérées par l'éco-organisme DASRI. Les patients en auto-traitement peuvent se procurer gratuitement une boîte en pharmacie sur présentation de leur ordonnance. Une fois remplie, la boîte devra être refermée et rapportée dans un point de collecte en pharmacie.

Avec les mesures de confinement de la population, la production de déchets ménagers peut être plus importante. Nous invitons les habitants à bien gérer leurs déchets en faisant preuve de civisme (pas de déchets hors bacs pour le respect des agents et de la salubrité publique), de prévention, en limitant au maximum tout gaspillage.

Contact réservé aux urgences pour la collecte des déchets ménagers
gestion-dechets@grandbesancon.fr – Tel : 03 81 41 55 35 (8h-12 /13h30-17h30)